



# Assemblée générale

Distr. limitée  
20 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

## Comité spécial des opérations de restructuration de la dette souveraine

3-5 février, 28-30 avril et 27-28 juillet 2015

### Projet de rapport

*Rapporteur* : M. Khaled **Benamadi** (Algérie)

## I. Questions d'organisation et autres questions

### A. Ouverture et durée de la session

1. Conformément à la résolution 69/247 de l'Assemblée générale en date du 29 décembre 2014, le Comité spécial des opérations de restructuration de la dette souveraine a tenu trois sessions de travail. La première session a eu lieu du 3 au 5 février, la deuxième du 28 au 30 avril, et la troisième les 27 et 28 juillet 2015. Le Comité spécial a tenu \_\_\_\_\_ séances plénières.

2. La 1<sup>re</sup> séance du Comité spécial, le 3 février, a été ouverte par le Président par intérim de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, Denis G. Antoine (Grenade).

### B. Élection du Bureau

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 3 février, le Comité spécial a élu par acclamation Sacha Sergio Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) Président et Niluka Kadurugamuwa (Sri Lanka) Vice-Président.

4. À sa 4<sup>e</sup> séance, le 5 février, le Comité spécial a élu par acclamation Khaled Benamadi (Algérie) Rapporteur.

5. À sa 6<sup>e</sup> séance, le 28 avril, le Comité spécial a élu par acclamation Hanum Ibrahimova (Azerbaïdjan) Vice-Président.



### **C. Ordre du jour et organisation des travaux**

6. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 3 février, le Comité spécial a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote A/AC.284/2015/1. Cet ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
  2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
  3. Cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine.
  4. Adoption du rapport du Comité spécial.
7. À sa 1<sup>re</sup> séance également, le Comité spécial a approuvé le projet de programme de travail de sa première session de travail, qui avait été présenté dans un document non officiel.
8. À sa 6<sup>e</sup> séance, le 28 avril, le Comité spécial a approuvé le projet de programme de travail de sa deuxième session de travail, qui avait été présenté dans un document non officiel.

... [*À compléter*]

### **D. Première session de travail**

9. À la 1<sup>re</sup> séance, le 3 février, le Président du Comité spécial a fait une déclaration.
10. À la même séance, Jose Antonio Ocampo, Directeur à l'École des affaires internationales et publiques de l'Université Columbia, a prononcé le discours liminaire avant de répondre aux observations et aux questions formulées par les représentants de la Jamaïque, du Bénin et de la Chine.
11. À sa 5<sup>e</sup> séance, le 5 février, le Comité spécial a tenu un débat sur les éléments possibles du cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine et sur la voie à suivre.
12. À la même séance, le Président du Comité spécial a fait une déclaration.
13. À la même séance également, le Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a fait une déclaration.

### **E. Deuxième session de travail**

14. À la 6<sup>e</sup> séance, le 28 avril, le Président du Comité spécial a ouvert la deuxième session de travail et fait une déclaration.
15. À la 7<sup>e</sup> séance, le 28 avril, le Président a présenté un document non officiel intitulé « Vers un processus multilatéral de renégociation de la dette : principes, éléments et solutions institutionnelles », dont une version électronique avait été distribuée avant la séance.
16. À la même séance, les représentants de l'Afrique du Sud (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Équateur (au nom des États de la Communauté des États

d'Amérique latine et des Caraïbes), de l'Argentine, de Cuba, de la Chine et de l'Équateur ont fait des déclarations.

17. À la même séance également, le représentant de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fait une déclaration.

#### **F. Troisième session de travail**

... [*À compléter*]

#### **G. Adoption du rapport du Comité spécial**

... [*À compléter*]

#### **H. Participation**

18. Les représentants de \_\_\_\_ États Membres de l'Organisation des Nations Unies et États membres des institutions spécialisées ont participé aux sessions de travail du Comité spécial. Y ont également participé des représentants d'organismes des Nations Unies ainsi que des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres. La liste préliminaire des délégations figure dans le document portant la cote A/AC.284/2015/INF/1 [*à paraître*].

---